

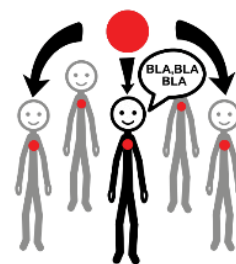
## VOUS ETES REPRESENTANT ELU AU CVS NOUS VOUS PROPOSONS UNE FORMATION

### Être représentant élu au CVS :

#### C'est représenter les autres

Je représente les autres au CVS  
à partir de mon expérience, de mon vécu,  
pour être utile aux autres.

J'ai le droit d'être aidé pour participer au  
Conseil de la vie Sociale.



#### C'est participer à des décisions

Le CVS donne son avis sur les droits et les  
libertés des personnes accompagnées



### Une formation pour vous aider :

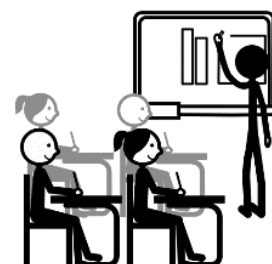
#### Je suis élu au CVS

Je veux en apprendre plus sur mes droits

Je veux savoir comment le CVS doit fonctionner

Je veux savoir comment donner mon avis pendant le CVS

Je veux savoir comment en parler, en discuter avec les autres



## Une formation sur les droits et la participation des personnes accompagnées par un établissement ou service médico-social :

Une formation à ANGOULEME ou à LA ROCHELLE ou à BRIVE ou à MONT DE MARSAN ou à NIORT ou à LIMOGES

Une formation de 18 heures

A partir de février 2025

6 rencontres de 3 heures



Un groupe de 15 personnes.

Un groupe mixte avec des représentants élus :

- des personnes accompagnées
- des familles
- des professionnels



Une formation gratuite mais inscription obligatoire



Une question ?



contacter Lucie BORDEAU :



05 57 01 36 60



[info@creai-nouvelleaquitaine.org](mailto:info@creai-nouvelleaquitaine.org)

Une formation animée par le CREAI Nouvelle-Aquitaine avec l'aide de France Assos Santé et financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

